



## Concertation : l'impératif des prochains mandats locaux ? Assemblée des Communautés de France (AdCF), 29 janvier 2020

*Un an après le Grand débat national et à quelques semaines des élections municipales et intercommunales, les revendications citoyennes se multiplient pour réclamer une association plus importante à la construction et à la prise de décision publique. Nombre de candidats s'engagent dès à présent à développer les outils de concertation, voire de démocratie plus directe. Un engagement d'autant plus essentiel que les prochains mandats locaux seront irrigués par des enjeux particulièrement clivants : priorités environnementales, lutte contre l'artificialisation des sols, logement, mobilités...*

*Ce volontarisme se heurte cependant à une exigence de qualité du débat et de méthode : parmi les nombreuses concertations menées aujourd'hui dans les territoires, certaines satisfont mais d'autres déçoivent, souvent en raison d'une méthodologie défailante. Afin d'accompagner ces démarches, l'AdCF et l'agence Palabreo ont publié le guide pratique "Concerter à l'échelle intercommunale".*

*A l'occasion de cette publication et afin de prolonger ses réflexions, l'AdCF a organisé une soirée-débat à Paris le 29 janvier. A la veille des élections, celle-ci avait pour objectif d'offrir des regards croisés sur le nécessaire approfondissement des relations entre élus et citoyens dans la construction des politiques publiques locales.*

*Ce bref compte-rendu a été établi à partir des notes d'Emeline Perrin qui a assisté à la conférence.*

### Y'a-t-il une montée du sujet de la participation citoyenne aux élections locales ?

Pour **Rémi Lefebvre**, la campagne électorale est très tardive par rapport aux autres. On constate des alliances politiques sans précédent et une montée des listes citoyennes, effet de « citoyennisation » de toutes les listes partisans. La démocratie participative est à l'ordre du jour des élections. Une grande enquête a été faite sur les élections municipales par le CREMI (Université de Bordeaux), de laquelle les enjeux « environnement » et « démocratie participative » se dégagent.

Suite au mouvement des Gilets jaunes, une première tendance, transpartisane, est la critique de la démocratie participative actuelle pour promouvoir une « véritable » participation. Une deuxième tendance est le budget participatif qui risque de toucher les intercommunalités par un effet boule de neige.

On assiste à une présidentialisation du pouvoir local en France, ce qui a des conséquences néfastes au niveau démocratique. L'opposition en France n'a aucun droit et donc plus facilement dans la caricature. Transformer ces relations pourrait aider à la pacification relative et un meilleur fonctionnement des démocraties locales

Il faut concerter sur ce qui fait bien commun. Cela implique un changement de posture des élus (accepter de se tromper) mais aussi des décloisonnements internes pour que chacun des cadres et des agents soient ambassadeurs des concertations.

Selon **Eric Kerrouche**, le cycle politique actuel n'est plus celui d'une alternance droite/gauche (cycle de 1977) mais une flexibilité dans les alliances et une hybridation entre logique participative et représentative.



**Martial Foucault** estime que la démocratie représentative n'est pas en crise mais qu'elle a besoin d'être complétée par la démocratie participative. La figure de « Maire bâtisseur » n'est plus d'actualité contrairement à la figure du « Maire légitime ».

Si les termes de « concertation », « participation » sont dans tous les programmes, le risque qu'il y ait un décalage entre les propositions et les processus mis en place est fort. L' élu ne devrait pas s'impliquer autant dans les concertations.

De plus, ce mouvement participatif, qui s'il existe, est à nuancer, en précisant le type d'élus qui s'y inscrivent. Une enquête menée avec l'AMF montre qu'une majorité de maires interrogés en septembre-octobre 2019, déclare que la crise des gilets jaunes ne les a pas rapprochés de leurs administrés.

## Les élus sont-ils prêts à une concertation intercommunale ?

Vu les enjeux intercommunaux, il faut proposer un programme avant. Il y a une tendance au retour très local et à défendre sa commune.

Les intervenants s'accordent à dire que la mobilité résidentielle est forte en France (environ 30% des Français ne travaillent pas dans la commune où ils résident ou votent) et que l'automobile a complètement déstructuré les territoires. Rémi Lefebvre parle de démocratie du sommeil qui se traduit par un désintérêt de la démocratie locale.

Comment on lutte contre l'individualisme par la démocratie participative ? Le bassin de vie intercommunal n'est-il pas une échelle pertinente de citoyenneté ?

Pour **Yves Londechamp**, président de la Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD) la participation citoyenne relève autant d'une question de méthode que de volonté politique. Il témoigne de la confusion des élus qu'il a constaté au moment de la loi Engagement et proximité, entre démocratie participative et concertation intercommunale. Les structures permanentes que sont les Conseils de développement, doivent permettre de faire remonter la parole citoyenne, sans que les élus n'y soient trop présents.

### Les intervenant.e.s

- **Marie-Catherine Bernard**, directrice de Palabreo, agence de concertation
- **Martial Foucault**, directeur du CEVIPOF, Sciences Po
- **Eric Kerrouche**, politologue et sénateur des Landes
- **Rémi Lefebvre**, professeur de sciences politiques à l'université de Lille 2
- **Nicolas Portier**, délégué général de l'AdCF - Intercommunalités de France